



## COMMUNIQUÉ D'INFORMATION A LA POPULATION

### Inondations - Bulletin n°4 Ville de Redon

Mardi 28 janvier 2025 – 18h

Le Maire de Redon vous informe sur les inondations qui impactent notre Ville et les moyens mis en œuvre pour la sauvegarde de la population.

#### Informations sur le phénomène et son évolution

##### Description du phénomène

Aujourd'hui à 18h, nous avons noté les niveaux suivants :

- Redon Canal : 5,25 mètres (crue de 1995 : 5,56 m)
- Redon Vilaine : 4,86 mètres (crue de 1936 : 5,46 m)

##### Conséquences actuelles

Depuis ce matin, le Service de Prévision des Crues a placé notre secteur en niveau de vigilance rouge pour la Vilaine et en vigilance orange pour l'Oust. Plusieurs secteurs et quartiers de la Ville sont impactés par la montée de l'eau.

En complément des arrêtés de fermeture de voies pris hier, de nouveaux axes ont été fermés à la circulation automobile et piétonne et interdits au stationnement :

- Rue du Val
- Boulevard d'Armorique
- Chemin de la Barge
- Quai Jean Bart et rues adjacentes
- Rue Jacques Cartier
- Chemin de la Marionnette
- Rue de la Marionnette
- Rue des Marais
- Quais de Brest, Duguay-Trouin, Saint-Jacques, Surcouf
- Route départementale 65 (ancienne route de Saint Perreux)
- Rue de la Goule d'eau
- Boulevard Bonne Nouvelle
- Rue de Grand cour
- Rue de Vannes (côté zone portuaire)
- Rue des Noés (entre le rond-point des Marais et la rue de l'Oust)
- Rue des Douves
- Rue de la Côle aux huîtres
- Ecluse des Bâteliers
- Rue Saint Nicolas
- Rue de la Rive
- Rue Jean Mermoz
- Impasse d'Aucfer
- Rue de Tourville
- Impasse Jacques Cartier
- Rue du Val (entre le n°96 et la rue des Fontaines Feuillées)
- La Bigotaie (entre la RD65 et la rue Jean Vinouze)
- Rue Jean Vinouze (entre la Bigotaie et la rue de la Porte)

### Evolution attendue du phénomène

Les crues de l'amont de la Vilaine et de l'Oust continuent leur évolution vers la Vilaine aval. La phase de montée de crue se poursuit ce soir et atteindra certainement son pic mercredi 29 janvier en milieu de journée.

### Côtes prévues en soirée du 29 janvier 2025 à 20h

- Redon [quai Duguay-Trouin] (Vilaine) : la côte devrait être de 4,95 m (prévision centrale) et pourrait atteindre 5,19 m (prévision haute).  
*Valeur de référence, crue de 1936 : 5,46 m*
- Redon [canal] [Ecluse d'Oust] (Canal de Nantes) : la côte devrait être de 5,27 m (prévision centrale) et pourrait atteindre 5,61 m (prévision haute).  
*Valeur de référence, crue de 2001 : 5,62 m*

Les informations sur la prévision des crues sont disponibles sur le site internet [www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr)

Les informations sur les voies de circulation départementales sont disponibles sur le site internet <https://www.ille-et-vilaine.fr/inforoute>

### **Les mesures prises par les services publics**

En conséquence, la Ville a pris les dispositions suivantes :

- Le Plan Communal de Sauvegarde a été déclenché hier, lundi 27 janvier, sous la direction du Poste de Commandement Communal présidé par le Maire, en lien avec les services de l'Etat, de la Région, du Département, de Redon Agglomération, de la Gendarmerie, du Service Départemental d'Incendie et de Secours 35, de l'Etablissement Public Territorial de Bassin Eaux et Vilaine et d'Enedis.
- Une communication porte à porte s'est engagée lundi 27 janvier auprès des habitants des zones concernées et se poursuit.
- La distribution de matériaux (parpaings et madriers) au sein de différents quartiers directement impactés par la montée de l'eau se poursuit.
- Un premier centre d'hébergement d'urgence salle Lucien Poulard est opérationnel depuis hier soir. Un deuxième centre d'hébergement d'urgence est en cours d'installation salle Joseph Ricordel. La Croix rouge accueille et prend en charge les sinistrés qui n'ont pas trouvé d'autres solutions d'hébergement.
- En parallèle, le Centre communal d'action sociale est en contact avec les personnes isolées.
- Un centre d'accueil téléphonique a été ouvert (voir ci-dessous).
- Des élus et des agents des services de la Ville et du CCAS sont à pied d'œuvre 24h sur 24, en concertation étroite avec l'ensemble des services mobilisés, afin de prendre les mesures adéquates.
- A la demande de la Ville, la Sécurité civile a finalisé dans la journée l'installation d'un barrage amovible sur le quai Jean Bart. L'installation d'un second barrage amovible quai Surcouf sera réalisée dans la soirée.
- En concertation avec l'ensemble des services, l'évacuation des habitants des quartiers les plus exposés est en cours.
- Dès demain, les enfants des personnels prioritaires (soignants, forces de l'ordre, de sécurité et de la Ville et du CCAS de Redon) pourront être accueillis à l'école Anne Sylvestre : accueil des enfants de 7h15 à 8h45 pour toute la journée, repas compris, et départ à partir de 16h15 jusqu'à 18h45.
- Conjointement avec le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, le Maire a pris la décision de fermer les écoles primaires publiques de la Ville par arrêté, et ce jusqu'à nouvel ordre. Pour les écoles privées, les collèges et les lycées, les familles sont invitées à se rapprocher de l'établissement qui les concerne.
- Une surveillance renforcée des zones à risque d'inondations se poursuit.

## Consignes à appliquer par la population

Les habitants doivent appliquer les consignes suivantes :

- Ne s'engager en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée
- Se renseigner avant d'entreprendre vos déplacements et être très prudents
- Respecter les déviations mises en place
- Respecter les consignes données par les services de sécurité
- Ne pas se promener le long des berges de rivières et des quais
- Dans les zones inondables, surveiller la montée des eaux et anticiper la mise hors d'eau des mobiliers et biens à protéger (papiers officiels, médicaments...). Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.
- Rester en vigilance

*Prochain communiqué : Mercredi 29 janvier 2025 à 12h*

Ce communiqué et les suivants, et toutes les informations sur la situation, seront disponibles sur le site internet de la Ville [www.redon.fr](http://www.redon.fr) et la page Facebook « Vivre à Redon »

**CENTRE D'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE 24H SUR 24**  
**Ligne exclusivement dédiée aux informations concernant les inondations**  
**02 99 71 03 00**